



# FORMATION MACRON PROGRAMME DE LA JOURNÉE

# FORMATION MACRON

## Public concerné

chefs d'entreprises, directeurs ou responsables des ressources humaines ou chargés de paye

## Prérequis

Pratique du droit du travail ou des ressources humaines

## Sessions

Le 30/11/2017 à Montpellier,

Le 05/12/2017 à Avignon,

Le 07/12/2017 à Nîmes.

## Tarifs

Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits :

<b>Nombre de participants</b>	<b>Prix par personne (repas inclus)</b>
<b>1er</b>	<b>550 euros HT</b>
<b>Du 2ème au 4ème</b>	<b>350 euros HT</b>
<b>A partir du 5ème</b>	<b>50 euros HT</b>

## Programme de la journée

### **Matinée : 9 h - 12 h 30**

1. Le renforcement de la négociation collective
  - a. L'articulation entre l'accord de branche et l'accord d'entreprise : la poursuite de la Loi Travail
  - b. La généralisation de l'accord majoritaire
  - c. La négociation dérogatoire
  - d. Accords de préservation ou de maintien dans l'emploi : instauration d'un nouvel accord unique
2. Le nouveau dialogue social : comité social et économique
  - a. Présentation du dispositif : de la DUP au CSE
  - b. L'élection du CSE
  - c. Le fonctionnement du CSE
  - d. Les consultations obligatoires
  - e. Les attributions du CSE
  - f. Aménagement par accord d'entreprise: comment adopter un CSE sur mesure ?

### **Après-Midi 14 h - 17 h 30**

3. La sécurisation des relations de travail
  - a. La revalorisation de l'indemnité de licenciement
  - b. Le barème des indemnités prud'homales
  - c. La motivation des lettres de licenciement
  - d. La redéfinition du périmètre de reclassement en cas d'inaptitude
  - e. Sécurisation du licenciement économique
  - f. Le télétravail
  - g. Le contrat de chantier
4. La nouvelle réforme de la pénibilité
  - a. Assujettissement à l'accord ou au plan d'action relatif à la pénibilité
  - b. Du C3P au C2P

# FORMATION MACRON

## Intervenants

Sophie  
MEISSONNIER-CAYEZ

Diane  
MALLET



**Avocat associée**  
**Spécialiste en Droit**  
**du Travail**

**Avocat associée**  
**Spécialiste en Droit du**  
**Travail et Droit de la**  
**protection sociale et de**  
**la sécurité sociale**

## Informations et contact

PVB AVOCATS  
150 Rue Louis Landi  
30900 NIMES

☎ 0 466 273 440

✉ [formation@pvb-avocats.fr](mailto:formation@pvb-avocats.fr)

Formations organisées par Formaxiom, organisme de formation (prise en charge par votre OPCA possible).



# FORMATION MACRON

## Bulletin d'Inscription

Le 30/11/2017 à Montpellier  Le 05/12/2017 à Avignon  Le 07/12/2017 à Nîmes

### L'entreprise :

Entreprise (Raison sociale) : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Email : ..... Nombre de salariés : .....

### Le (s) participant (s) :

NOM, Prénom : ..... Fonction : ..... Email : .....  
NOM, Prénom : ..... Fonction : ..... Email : .....  
NOM, Prénom : ..... Fonction : ..... Email : .....  
NOM, Prénom : ..... Fonction : ..... Email : .....  
NOM, Prénom : ..... Fonction : ..... Email : .....

Etablissement d'une convention de formation : OUI  NON

Coordonnées de la personne chargée de la formation (pour communication des informations nécessaires) :  
NOM, Prénom : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....  
NOM, Prénom et Fonctions de la personne signataire de la convention : .....  
.....

Signataire :  
NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise

A retourner complété et signé par mail [formation@pvb-avocats.fr](mailto:formation@pvb-avocats.fr) ou par fax au 04.66.26.73.08

